



Des séjours de vacances éducatifs

Une expérience collective
qui aide à grandir

UN PROJET ÉDUCATIF FORT

- Des séjours en France et à l'étranger pour TOUS, de 4 à 17 ans
- Des vacances qui répondent aux besoins des jeunes et aux attentes de leur famille.
- Un droit : référence aux droits de l'enfant

Fédération Générale des PEP

5-7 rue Georges Enesco - 94 026 CRETEIL Cedex

Tel : 01.41.78.92.60

Mail : accueil@lespep.org

www.pep-decouvertes.fr

Les
pep
La solidarité en action

Des objectifs clairs

- Apprendre à **vivre ensemble**, à être **solidaire**,
- Être **acteur** de ses vacances au sein d'un collectif,
- **S'enrichir** en découvrant de nouveaux lieux, de nouvelles personnes, de nouvelles expériences, de nouvelles cultures ...
- Découvrir et vivre ailleurs pour **devenir plus autonome**,
- Appréhender les problématiques liées au développement durable et **devenir citoyen** de son propre environnement

Des séjours porteurs de valeurs

Les PEP défendent trois grandes valeurs : **la laïcité, la solidarité et l'égalité**. Si la loi de 1905 implique la séparation des églises et de l'Etat, le principe de laïcité va bien au-delà. En effet, une dimension plus globale du principe de laïcité fait état du principe de « vivre-ensemble » et d'ouverture à l'autre. *« La laïcité fait appel à ce qu'il y a de moins manipulable chez un individu, à savoir son intelligence et sa raison... »*
Extrait du projet fédéral PEP 2012-2017

La solidarité est une valeur forte de non exclusion pour l'ensemble des séjours PEP. La solidarité est la condition pour « faire société ». La solidarité définit les individus comme semblables non comme identiques d'où la nécessité d'un accompagnement différencié en milieu ordinaire.

L'égalité pour les PEP est un principe d'action qui part du postulat que tout individu est capable. L'autonomisation étant une condition de l'égalité.

Des séjours agréés

Association reconnue d'utilité publique, détentrice de l'agrément Education nationale, éducation populaire mais aussi de l'agrément tourisme, les PEP défendent le **droit aux vacances** et s'emploient à proposer **des séjours de qualité accessibles** à tous les enfants et jeunes. L'ensemble des centres présentés offre toutes les garanties et autorisations nécessaires.

Des possibilités pour tous... Avec plus de 150 destinations en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent aux besoins de chacun : familles, comités d'entreprise, collectivités territoriales, établissements sociaux et médico-sociaux.

Des activités multiples et enrichissantes...

Le respect du rythme de chacun, la pratique d'activités variées, la démarche de projet, la coopération, la découverte des milieux naturel, humain et culturel ainsi qu'une vie quotidienne de qualité sont les composantes indispensables d'un séjour vacances réussi. Le centre de vacances PEP est un lieu d'**épanouissement personnel**, de créativité, de **socialisation** auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une **volonté d'enrichissement de l'enfant**. En fonction de l'environnement, les activités proposées par les enfants ou les animateurs constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu... Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, et entraînent des acquisitions diverses et par là même sont sources de plaisir. Les partenaires et prestataires des PEP partagent l'ambition éducative des séjours de vacances PEP.

« Dans les activités doit être assurée une absolue indépendance par rapport à toute croyance, tout dogme, religieux ou autre. »

Extrait du livret du directeur PEP.

Un ancrage territorial

Chaque lieu et séjour de vacances s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement au travers de la gestion des déchets, de l'eau, et favorisent l'éducation au développement durable.

Les séjours PEP favorisent **la mobilité** et la découverte. Ils font parties intégrantes des **politiques locales Enfance jeunesse** dans le cadre des Projets Educatifs Territoriaux et des Projets Educatifs Locaux par exemple.



Un projet partagé avec les familles

Les relations avec les familles sont indispensables à chaque séjour :

- avant, une présentation du séjour est faite à la famille et au jeune ;
- pendant, les familles ont accès à des informations sur le déroulement du séjour. En cas de problème particulier (accident, maladie ou comportement) un contact individuel est établi.
- après, des renseignements particuliers sur l'enfant sont donnés, et l'avis des familles et des participants à propos du séjour est recueilli (enquêtes nationales de satisfaction)

Dans le cas d'**inscriptions collectives** (mairies, comités d'entreprise...), la convention précisera les modalités d'information des familles, afin d'établir un climat détendu de confiance et de sécurité.

Le lien avec la famille se traduit aussi par l'**utilisation d'outils adaptés** : blogs, messageries vocales...

Un projet partagé par les jeunes

Les séjours de vacances PEP prennent en compte la **diversité des enfants et des jeunes** accueillis comme étant un facteur d'enrichissement du groupe. Celui-ci est organisé de manière à favoriser l'épanouissement de chacun et à lui permettre de prendre toute sa place dans la dynamique du collectif.

L'ensemble des acteurs concourt à la réussite des séjours, en lien étroit avec les usagers.

Un projet partagé avec les équipes

L'organisation des séjours est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs. Chaque équipe s'engage à promouvoir un esprit de solidarité, de laïcité et d'humanisme. Elle adhère au projet éducatif PEP, élabore et met en œuvre dans ce cadre le projet pédagogique du séjour.

L'**esprit d'équipe** et le partage des valeurs est une condition indispensable à la réussite du séjour. Acteurs de l'économie sociale, les PEP recrutent leurs équipes avec beaucoup d'attention.

- **Le directeur du séjour** est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il doit promouvoir l'image de marque, assurer la qualité des services rendus et préserver les biens. Responsable pédagogique de l'équipe, il est acteur et garant du bon déroulement du séjour pour tous les enfants ou adolescents.
- **Les adjoints de direction** sont associés aux responsabilités énumérées ci-dessus. En fonction du nombre de jeunes reçus, le directeur peut être assisté par un ou plusieurs adjoints en capacité de le remplacer en cas d'absence.
- **Les animateurs** sont associés à l'élaboration du projet pédagogique au sein de l'équipe. Ils mettent en place le projet d'animation et sont attentifs à la sécurité physique, morale et affective des mineurs qui leur sont confiés.
- **Les personnels de service** font eux aussi partie intégrante de l'équipe éducative au plus près des besoins des enfants et des jeunes dans le cadre de leurs fonctions.

Des outils nationaux mis à jour régulièrement par des groupes de travail sont à la disposition du réseau PEP. Les livrets du directeur et de l'animateur participent à la création d'une **identité PEP**.

→ Les PEP, des actions éducatives complémentaires

Les PEP c'est aussi un projet éducatif classes de découvertes, un projet éducatif centre de loisirs (ALSH) et un projet éducatif petite enfance. Pour les PEP l'ensemble des temps éducatifs sont complémentaires, le jeune étant au cœur de chaque projet en tant qu'acteur de son parcours de vie. Pour favoriser cette complémentarité, les PEP organisent par exemple des séjours VaSco (Vacances Scolarité), des actions de lutte contre l'illettrisme, des projets favorisant l'accrochage scolaire, des séjours en lien avec l'orientation des jeunes...

LE RESPECT DES DROITS DES ENFANTS

Les séjours de vacances doivent respecter la Convention des droits de l'enfant. Nos équipes veillent ainsi à ce que l'enfant :

- ait toutes possibilités de se livrer à des jeux et des activités récréatives orientées à des fins éducatives (article 31 de la Convention)
- ait droit à la liberté d'expression qui comprend la liberté de rechercher, recevoir, produire l'information, à la liberté d'association et à la liberté de réunion (articles 13 et 15 de la Convention)
- soit protégé contre toute forme de violence, brutalité ou de négligence (article 19 de la Convention)

Les PEP militent et s'engagent pour que la prise de parole des enfants et des jeunes soit favorisée et institutionnalisée, avec par exemple, la création de conseils d'enfants...



Les temps de vie collective font partie intégrante du **projet d'animation** de l'équipe éducative car ils sont le socle sur lequel repose la réussite d'un séjour de vacances. À ce titre, ils sont pensés, organisés et réalisés comme de réels temps d'activités.

→ Les repas

Ils sont un moment fort de la journée. Ils sont **équilibrés** et suffisants en quantité suivant l'âge et les activités pratiquées. Leur qualité contribue à l'éducation au goût. Ils favorisent également l'**échange**, la **convivialité** et restent un moment d'éducation à la **vie en société**. Les PEP respectent les régimes spéciaux et autant que possible les choix alimentaires des enfants, des jeunes mais aussi des encadrants. Cependant, certaines contraintes ne permettent pas de répondre à toutes les demandes. La restauration collective est suivie par un laboratoire d'analyses alimentaires et le personnel lié à la cuisine est formé à l'hygiène alimentaire et au plan de maîtrise sanitaire.

→ Le rythme de vie

Les enfants ont besoin de vivre des journées équilibrées où alternent de façon harmonieuse des moments d'activité et des moments de repos. Les équipes mettent en place un cadre matériel pour assurer à tous un **sommeil de qualité**. Elles veillent à créer les meilleures conditions pour favoriser l'endormissement paisible et un **réveil individualisé**.

→ L'hygiène

L'hygiène est un aspect important de la vie en centre de vacances, parce que c'est un facteur de santé, de **bien-être** et d'éducation, mais aussi parce que de tous les aspects de la vie quotidienne, c'est celui qui concerne le plus intimement l'individu. Les moments de toilette, la gestion du linge, les questions de santé font l'objet d'une organisation minutieuse et d'un accompagnement attentif de la part de l'équipe. Celle-ci veille à prendre en compte les soins et traitements nécessaires. Un de ses membres titulaire du PSC1 est chargé du suivi sanitaire.

→ L'environnement

Le temps des vacances est une rupture avec le milieu habituel de l'enfant. À ce titre, il est une composante essentielle du séjour. Les multiples activités de sensibilisation et de **découverte de l'environnement** naturel et humain, abordées avec une dimension ludique et sensorielle, contribuent à la prise de conscience des enjeux liés au **développement durable**. Elles permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

→ Les transports

L'association qui organise le voyage engage sa responsabilité et s'assure que toutes les conditions de **sécurité** sont réunies. Le voyage fait partie intégrante du séjour. C'est un moment éducatif qui se prépare. Au départ comme au retour, la présence d'un responsable de l'association, de membres de l'équipe d'encadrement permet d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants et leurs familles. Au retour, les animateurs désignés resteront avec les enfants jusqu'à l'arrivée de leurs familles et pourront ainsi répondre aux questions éventuelles. La rencontre parents /animateurs est primordiale, c'est à ce moment que s'effectue le transfert de responsabilité (fiches sanitaires, fiches d'inscriptions, traitements médicaux, ...). Et c'est aussi l'occasion de **rassurer les parents** (au départ) et de **valoriser l'enfant** et/ou l'équipe (lors du retour). Les PEP utilisent tous les moyens de communication à leur disposition pour tenir les parents informés de l'arrivée des enfants : envoi de SMS...

→ Les PEP : près de 100 ans d'expérience dans l'organisation de vacances

Dès 1920, les PEP organisent leurs premières colonies de vacances pour « redonner la santé aux petits citadins ». Ils reçoivent l'agrément vacances en 1945. Depuis, les PEP continuent d'innover, d'expérimenter et d'évoluer pour répondre aux attentes et aux besoins.

Aujourd'hui, avec près de 100 ans d'expérience dans l'organisation de séjours collectifs pour les enfants et adolescents, les séjours PEP sont reconnus et appréciés de nombreuses familles, de nombreux comités d'entreprise et de collectivités territoriales. Ce projet éducatif séjours de Vacances s'appuie sur le projet fédéral PEP « Agir pour une émancipation permettant l'accès de tous à l'ensemble de leurs droits de citoyens »

Pour l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap, les PEP s'engagent à :

- Favoriser l'inclusion sur le lieu de vacances et de loisirs en donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres vacanciers à l'ensemble des temps de vie.
- Assurer aux membres de ses équipes d'encadrement une formation ou sensibilisation spécifique, pour faciliter l'insertion psychologique et matérielle de tous les enfants.
- Informer tout futur intervenant, qu'il soit salarié, vacataire, volontaire ou bénévole, que l'organisme ou l'établissement est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, et des obligations que cela implique.
- Faciliter l'obtention d'aides financières

